

La COP27...seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Par Marie Lassegnore, CFA, Head of Sustainable Investments, La Française AM

Achevé de rédiger

le 28 | 11 | 2022

La COP27 est finie et les questions climatiques en suspens et non résolues ont éclipsé des axes de progrès bienvenus.

À l'approche de la COP27, l'un des objectifs était d'élever et de renforcer les ambitions climatiques à horizon 2030. Nous déplorons le fait que seules vingt-neuf nations l'aient fait. Le Mitigation Work Programme, dont le but est de faire en sorte que l'objectif de limite du réchauffement à 1,5 °C reste atteignable, est soumis à des contraintes de temps. Cette limite pourrait être franchie dès 2026. Alors, pour faire simple, que se passe-t-il ensuite ? La question n'a pas encore été abordée. Aucun renforcement des actions mondiales en vue d'une élimination progressive du charbon n'a été proposé. Un engagement de financement de 20 milliards de dollars a cependant été pris en faveur de l'Indonésie, premier exportateur mondial de charbon et troisième consommateur mondial, pour financer sa transition juste, réduire sa dépendance au charbon et, par conséquent, réduire les émissions de ses centrales qui devraient atteindre un sommet en 2030, et remettre le pays sur la voie de l'objectif zéro émission d'ici 2050.

Heureusement, la COP27 a été prolongée de près de deux jours pour parvenir à un accord sur les pertes et dommages, les pertes permanentes ou les dommages réparables causés par le changement climatique. Là encore, les progrès réels n'ont pas répondu aux attentes. La décision a été prise de créer un fonds « pertes et dommages » pour les pays vulnérables, mais aucune décision concernant son financement n'a été prise. Par ailleurs, la définition des pays éligibles, à savoir « les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique », reste floue.

L'adaptation était également une priorité à l'ordre du jour, en particulier compte tenu de la situation géographique du pays hôte, l'Égypte. Bien que les débats se soient multipliés, il n'y a eu aucune avancée réelle sur l'objectif de la COP26 « d'au moins doubler » le financement de l'adaptation. Le comité pour l'« Objectif mondial sur l'adaptation » (Global Goal on Adaptation) a toutefois convenu d'un cadre des sujets à traiter lors de quatre ateliers, dont les résultats devraient être révélés l'an prochain.

Les financements climatiques mobilisés par les pays développés n'ont, une fois encore, pas atteint l'objectif de 100 milliards de dollars par an. En parallèle, le « Nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique » (new collective quantified goal on climate finance - NCQG) progresse lentement (décision attendue d'ici 2024). La COP27 a abordé une question clé sur le financement du climat, à savoir la provenance et la forme des instruments. Il a été suggéré que les dons, par opposition aux prêts, soient privilégiés pour éviter le surendettement des pays en développement déterminés à remédier à leurs vulnérabilités structurelles.

Il convient de souligner que des progrès ont été accomplis avec le « Santiago Network for Loss and Damage », qui fournit une assistance technique aux pays en développement vulnérables pour faire face aux effets néfastes du changement climatique, sur le plan opérationnel et pratique. La structure de gouvernance a été définie et des fonds (en plus des dons) seront alloués pour soutenir sa mise en place.



Les pourparlers concernant l'article 6 de l'Accord de Paris, qui permet aux pays de coopérer pour atteindre les objectifs de réduction des émissions, c'est-à-dire d'échanger des crédits carbone, ont avancé, mais la question clé entourant l'éligibilité des « émissions évitées » en tant que crédits carbone a été reportée à l'année prochaine.

La coopération multilatérale, une préoccupation clé et une des attentes de la COP27, n'a pas été entièrement résolue. On déplore une nette fracture entre les pays « développés » et « en développement » en raison de leur définition obsolète (datant de 1992) et de la désignation implicite de qui doit être le payeur et qui doit être le bénéficiaire. La Chine semble être au cœur de cette fracture, comme le souligne la proposition de l'UE de contribuer au fonds des pertes et dommages à la condition préalable que la Chine y contribue également. A ce propos, les discussions sur le climat entre les États-Unis et la Chine ont apparemment repris, ce qui est porteur d'espoir. En effet, Joe Biden et Xi Jinping ont convenu lors du sommet du G20 de continuer à coopérer sur le changement climatique tandis que leurs envoyés spéciaux à la COP27 se réunissaient à huis clos.

Sur une note plus positive, nous avons été témoins d'une multitude de nouvelles initiatives et de nouveaux partenariats, dont voici une liste non exhaustive des plus remarquables :

- Le Bouclier mondial contre les risques climatiques (Global Shield against Climate Risks), lancé par le V20 et le G7 ;
- L'initiative Bridgetown de la Première ministre de la Barbade Mia Mottley ;
- Le Brésil, le Congo et l'Indonésie, qui abritent les plus grandes forêts tropicales, ont lancé un partenariat visant à protéger leurs forêts et à lutter contre la déforestation ;
- Un groupe de dirigeants africains a lancé l'Africa Carbon Markets Initiative pour générer 300 millions de crédits et 6 milliards de dollars de revenus par an d'ici 2030 ;
- L'initiative ENACT (Enhancing Nature-based Solutions for an Accelerated Climate Transformation), créée pour coordonner les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, la dégradation des terres et des écosystèmes et la perte de biodiversité par le biais de solutions fondées sur la nature (Nature Based Solutions, NBS) ;
- Le « Global Methane Pledge » (Engagement mondial sur le méthane) a lancé deux nouvelles initiatives pour favoriser la réduction du méthane dans les secteurs de l'agriculture et des déchets (le nombre de signataires a atteint 150, dont 50 ont des plans d'action sur le méthane en place ou en cours de développement).

Le proverbe « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » prend tout son sens. Plus que jamais, il est devenu évident que le temps presse. Nous ne pouvons pas attendre des progrès multilatéraux révolutionnaires. Les États et leurs populations doivent prendre individuellement des mesures urgentes. Ensuite, collectivement, nous pourrions surmonter les obstacles politiques.



LA FRANÇAISE
investing together

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00
Fax +33 (0)1 44 56 11 00

www.la-francaise.com

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées par le Groupe La Française sont fondées sur les conditions actuelles du marché et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Ces opinions peuvent différer de celles d'autres professionnels de l'investissement. Publié par La Française AM FINANCE Services, dont le siège social est situé au 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société réglementée par l'Autorité de contrôle prudentiel en tant que prestataire de services d'investissement sous le numéro 18673 X, société affiliée de La Française. La Française Asset Management est agréée par l'AMF sous le numéro GP97076 depuis le 1er juillet 1997.